

ANNÉE 2025 ÉTÉ

LA TAVERNE

Magazine d'information de la Confrérie des Pirates d'Ouchy



CONFRÉRIE
DES PIRATES D'OUCHY

 vaudoise

 UBS



**Grâce au rabais sur
sa prime, Leo se fait
vraiment plaisir.**

C'est ça, être client
de notre assurance
coopérative.

Vous nous inspirez.

 **vaudoise**
Assurances



Fier d'être membre de la Confrérie, chacun doit l'être. Contribuer à la faire grandir et porter haut ses couleurs, chacun doit pouvoir le faire.

SOMMAIRE

Sommaire et Editio	3
Assemblée générale ordinaire 2025	4-5
Thomas Bach à l'honneur	6
Risotto de printemps	7
Branle-bas 2025	8-9
Portrait d'un donateur: ECA	10
Les cambusiers: travailleurs de l'ombre	11
Sortie des partenaires	12
10 ans de la restauration de la Vaudoise	13
En marche pour l'UNESCO	14
L'OFC à bord	15
Carénage: pas simple !	16-17
Démonstration sauvetage	18
Pirates du Bief	19
Devenir Equipier	20
Réception des nouveaux Confrères	21
Le Mot du Syndic	22
La Bourgeoisie change de Président	23
Les news de la Commune	24
Soirée « duo » à Glérolles	25
Partenaires de la Vaudoise	26

Impressum

La Taverne, organe bisannuel d'information de la Confrérie des Pirates d'Ouchy.

Création, conception, réalisation: Commission de communication CPO.
Tirage: 800 ex. adressés

Rédaction: Roland Grunder

Rédacteurs: Gérald Hagenlocher, Christian Zutter, Christophe Andreae, Daniel von Gunten.

Photos: Jean-Pierre Petit, Roland Grunder, Pascal Francken, Pierre David, Jean-Bernard Sieber

Layout, impression, distribution: Comarg Sàrl Aigle

©CPOLausanne

Les activités n'ont, comme à l'accoutumée, pas manqué durant cette première moitié de la saison 2025. Vous pourrez en prendre connaissance à la lecture de cette Taverne d'été concoctée par Roland Grunder.

Traditionnellement, ce sont les criées qui ont ouvert les feux dans les locaux du Centre Patronal permettant de

L'édito du Grand Patron

programmer plus d'une centaine de sorties de navigation.

Puis, notre Assemblée générale s'est tenue au siège de notre partenaire principal, la Vaudoise Assurances, que je remercie particulièrement pour son accueil toujours aussi somptueux.

En présence de 118 Confrères, un nouveau 1er Patron a été élu en la personne de Claude-Alain Bart à qui est souhaité la plus cordiale bienvenue dans le collège du Conseil élargi. Il est à souligner, par ailleurs, que ce ne sont pas moins de 15 nouveaux Pirates qui rejoignent nos rangs. Ces derniers ont été conviés à un apéritif de bienvenue avec leurs parrains, à mi-juin, dans le but de favoriser leur intégration.

Après le risotto, le réarmement de la Barque et la livraison des vins, s'est tenu un Branle-bas exceptionnel en présence de Guy Parmelin, Vice-président de la Confédération, intronisé Pirate d'Honneur, et de Thomas Bach, Président du CIO sortant, Pirate d'Honneur, à qui a été offert un tableau de notre Vaudoise, œuvre de notre Confrère Manfred Bertossa.



Cette magnifique soirée a permis de réunir plus de 170 Confrères, au Royal Savoy, qui ont pu apprécier une animation vidéo de notre nouveau Confrère Yann Lambiel transformé en un Guy Parmelin de circonstance.

Début juin, notre Barque est allée se refaire une beauté en passant par l'étape carénage dans le dock flottant de la CGN.

Il est possible d'affirmer, et de se réjouir, qu'elle se porte à merveille 10 ans après sa grande restauration de 2014/15.

Toutes les pièces du puzzle se trouvent assemblées pour la réussite d'une saison estivale « de sorte », avec une météo qui annonce de belles conditions favorables à nos navigations.

En remerciant chaleureusement tous ceux, Confrères, Partenaires et Donateurs, qui s'engagent pour faire « vivre » notre Vaudoise et lui permettre de naviguer avec toujours autant de succès, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro d'été de notre Taverne.





91^{ème} Assemblée générale annuelle ordinaire 2025

5 mars 2025, dans les locaux de la Vaudoise Assurances



Depuis sa fondation, la Confrérie des Pirates d'Ouchy s'est érigée en gardienne d'une tradition et d'un patrimoine vivant, mêlant traditions maritimes et une bonne dose de camaraderie. Chaque année, son Assemblée générale rassemble les membres pour faire le point sur les activités, échanger des idées et naviguer ensemble vers de nouveaux horizons.



Dans l'atmosphère conviviale qui caractérise les rassemblements de la Confrérie. L'ordre du jour, soigneusement préparé par le Conseil, promettait de revisiter les accomplissements marquants, tout en offrant un espace pour discuter des projets futurs.

Cette 91ème Assemblée générale annuelle ordinaire de la Confrérie, suivie de celle de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy se sont tenues le 5 mars 2025 dans les locaux de la Vaudoise Assurances avec à l'ordre du jour notamment les points suivants :

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 mars 2024.
- Présentation des rapports d'activités du Grand Patron, du Grand Scribe, du Préfet maritime, pour l'année 2024.
- Discussion du rapport de gestion et présentation des comptes de l'exercice 2024, ainsi que du rapport de vérification des comptes.
- Élection des membres du Conseil.

Cette rencontre a permis de faire le bilan des activités de l'année écoulée et de planifier les actions futures.

Chaque année, les membres de la Confrérie des Pirates d'Ouchy se réunissent pour une Assemblée générale, un moment clé pour faire le bilan des activités passées, examiner la gestion financière et décider des prochaines étapes pour la Confrérie. Ces assemblées incarnent un véritable esprit de camaraderie et de responsabilité partagée, où chaque voix compte et contribue à l'avenir de notre vénérable Confrérie.



Quelques faits marquants: Honneurs aux

anciens

L'Assemblée générale est aussi le moment pour honorer les Confrères qui font preuve d'une longévité particulière.



Ainsi Jacques Mooser et Georges Christinat furent diplômés pour leur 80 ans et plus de 20 ans de sociétariat.



Nomination au Conseil

Au chapitre des nominations, c'est Claude-Alain Bart qui a fait son entrée au Conseil élargi en qualité de Premier Patron en remplacement d'Alain Saugy.

Il dirigera l'équipage de la Vaudoise et son organisation. Il fait partie de la Commission de navigation et collabore étroitement avec la Préfet maritime pour toutes les questions relatives aux équipages.

Dernier acte de l'Assemblée, celle de la Commune Libre d'Ouchy qui a vu, notamment, le renouvellement du mandat du Syndic Christophe Andreae.



People et VIP :

Thomas Bach, Pirate d'honneur, honoré par le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne



Thomas Bach, le président sortant du CIO, a reçu le Mérite cantonal vaudois et la Médaille d'Or de la Ville de Lausanne, ici, en présence de la présidente du Conseil d'État, et du syndic de Lausanne, et du Conseiller fédéral Guy Parmelin. lui aussi Pirate d'Honneur.

Mercredi 26 février, le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne ont remis leurs plus hautes distinctions au président sortant du Comité international olympique, Thomas Bach, qui passe le flambeau après douze ans passés à la tête du CIO.

Ces distinctions lui ont été remises par les autorités vaudoises et lausannoises en reconnaissance de son engagement envers la région et pour son travail en faveur du sport et des valeurs olympiques.

La cérémonie s'est tenue à l'Ecole Hôtelière de Lausanne, suivie d'un cocktail dînatoire et en présence de très nombreuses personnalités de la Ville, du Canton et de la Confédération. Une belle délégation du Conseil de la Confrérie des Pirates d'Ouchy était présente.



Risotto de printemps

Prix du concours du site Internet

samedi 5 avril 2025



C'est par une journée radieuse que la Vaudoise a été réarmée, prête pour une nouvelle saison de navigation et entamant sa première sortie en 2025.

L'équipe d'entretien au grand complet s'est fait un point d'honneur pour terminer les travaux, notamment la finition du pont, pour permettre à notre Vaudoise de se montrer sous son plus bel appareil.

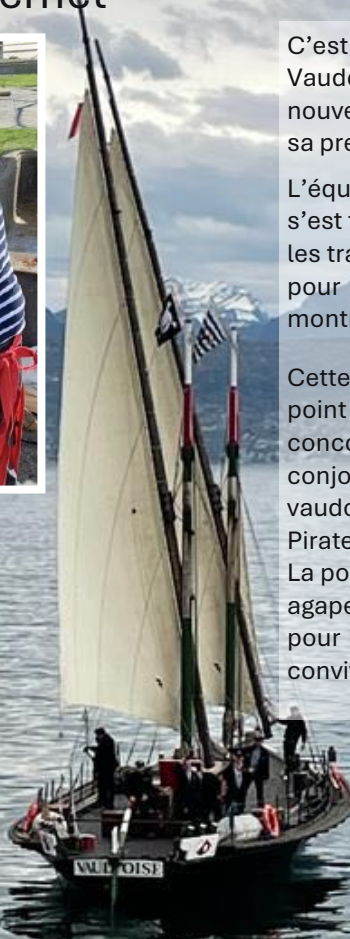
Cette journée de réarmement trouve son point d'orgue avec le risotto de printemps concocté par nos cambusiers et organisé conjointement avec la Nana, Société vaudoise de navigation avec laquelle les Pirates partagent le Cabanon.

La population oscherine est convié à cette agape et s'y retrouve toujours nombreux pour partager une ambiance festive et de convivialité.



Ci-dessus: Retrouvailles avec Lulu, présente au Risotto. Elle fut la photographe pour Ouchy et pour les Pirates durant plus de 20 ans ! Ici entourée de Fabien Loy Zedda et d'une brochette de Pirates.

Ci-contre: Claude-Alain Reichenbach est l'heureux gagnant du concours du site web, récompensé et félicité par le Grand Patron au cours de cette journée.



Les nouveaux crus oscherins sont arrivés:

Les vins oscherins pour toutes les occasions ! Vinifié par les Frères Dubois à Cully.

Bulletin de commande en ligne sur www.lavaudoise.com

Branle-bas 2025: une cuvée spéciale !



L'arrivée au Royal Savoy des invités VIP au Branle-bas de la Confrérie: M. et Mme Guy Parmelin, Conseiller fédéral, M. et Mme Thomas Bach, Président du CIO, entourés (de d à g) Gérald Hagenlocher, Christophe Andreae et Jean-François Cachin.



M. Guy Parmelin, Conseiller fédéral et Gérald Hagenlocher, Grand Patron, entourant Jean-Pierre Petit, représentant de la CLIO auprès de la Commune Libre de Montmartre



Guy Parmelin, nouveau Pirate d'honneur reçoit sa casquette

Mais c'est quoi un « Branle-bas »?

En marine, un "branle-bas" fait référence à l'ensemble des préparatifs et des mesures prises pour mettre un navire en état de combat, ou par extension, à l'agitation et au désordre qui précèdent une action importante. L'expression « branle-bas de combat » est donc synonyme de mise en état d'alerte ou de mobilisation rapide.

À l'origine, l'expression "branle-bas" vient de la marine à voile du XVII^e siècle. À l'époque, les marins dormaient dans des hamacs appelés « branles ». Avant le combat, l'ordre était donné de décrocher et de descendre les hamacs (de les mettre "bas") pour libérer l'espace sur le pont et préparer les canons et les hommes au combat. Cet ordre était accompagné d'une sonnerie de clairon.

Au fil du temps, le terme « branle-bas » a évolué pour désigner, de manière figurative, toute agitation ou remue-ménage, préparatifs ou organisation, avant une action importante et notamment le début de la saison de navigation pour la Vaudoise. On l'utilise souvent pour décrire une mise en alerte ou une mobilisation rapide et parfois désordonnée.

Branle-bas 2025 (suite)



L'apéritif réunissait les Pirates et les Confréries amies, notamment, la Confrérie du Guillon (en haut à gauche) et la Compagnie des Brigands du Jorat (ci-dessus)



Le diplômé Pirate d'honneur, Guy Parmelin, Conseiller fédéral (à gauche) et Thomas Bach, ancien Président du CIO, Pirate d'honneur récipiendaire d'un tableau de la Vaudoise signé Manfred Bertossa.



Le départ des invités sous l'œil avisé d'un photographe particulier: Alain Kropf, Directeur de l'hôtel Royal Savoy.



Portrait d'un donateur:

ECA acteur incontournable du paysage vaudois



L'**ECA**, ou Établissement Cantonal d'Assurance, a une histoire riche liée à la prévention et à la gestion des risques d'incendie et des éléments naturels, notamment dans le Canton de Vaud. Fondé en 1811, son rôle principal était de proposer une assurance obligatoire et solidaire pour faire face aux conséquences des incendies. Au fil du temps, son champ d'action s'est élargi pour inclure les éléments naturels, devenant une référence en Suisse. L'ECA est né de la volonté du canton d'instaurer une assurance obligatoire et solidaire, considérée comme la plus équitable, pour remédier aux conséquences des incendies. Il est une institution de droit public ayant la personnalité morale fonctionnant sous le contrôle de l'Etat. Il est placé sous la responsabilité d'un conseil d'administration constitué de 8 membres et d'une secrétaire.

L'**ECA** est dirigé par un collège de direction composé d'un Directeur général et de 6 directeurs-trices, chacun-e en charge d'une division.

En 1925 l'**ECA** étend sa couverture aux éléments naturels, une première en Suisse à l'époque. À ce jour, l'ECA a fait de la prévention et de l'assurance contre les éléments une priorité stratégique.

En l'an 2000, l'**ECA** acquiert un statut d'autonomie de droit public. Il dispose de structures pour évoluer dans l'économie mais sous le contrôle du Conseil d'Etat. Il dispose de l'appui d'un conseil d'administration.

En 2022, l'**ECA** emménage et regroupe ses activités dans son nouveau siège à la Blécherette. Dès 2023, le CTA-118 est rejoint par différentes entités partenaires dont notamment les centrales d'urgence (117 et 144) du Canton de Vaud.



Siège de l'ECA à la Blécherette, Lausanne



Questions à Serge Depallens,
Directeur général de l'ECA et
Pirate :

CPO : Voilà 3 ans que vous avez investi votre nouveau bâtiment sur le site de la Grangette près de la Blécherette, il est à la hauteur de vos attentes ?

SD : Oui le bâtiment répond entièrement à nos attentes. Mieux, il génère une dynamique transverse entre nos différents

métiers et facilite la communication inter-service. Par ailleurs, le regroupement des différentes centrales d'alarme au sein d'un même lieu génère des échanges d'expériences et de synergies prometteuses.

CPO : « Connaître la nature pour anticiper ses effets » est l'un de vos slogans. Avec le changement de climat, pouvez-vous vraiment anticiper ses effets et comment ?

SD : Le changement climatique et ses effets constituent un défi majeur pour l'ECA ces prochaines décennies. L'anticipation des effets passe principalement par un investissement majeur dans la prévention et le secours. L'ECA consacre un tiers des primes à ces deux leviers. Il met en œuvre une stratégie de prévention contre les éléments naturels. En parallèle, il mène un travail important de basé sur des probabilités de survenance des risques destiné à adapter au mieux ses réserves (collaboration avec l'institut ECCE de l'UNIL notamment). Au final et à travers ces efforts, l'ECA souhaite conserver des primes avantageuses et abordables pour tous les assurés du Canton de Vaud (privés et entreprises).

CPO : Vous êtes un de nos généreux donateurs, quel est votre motivation dans ce soutien à la Vaudoise ?

SD : La Vaudoise est l'un des fleurons du Patrimoine du Canton de Vaud et de la Commune libre d'Ouchy ! L'ECA travaille quotidiennement à la préservation du patrimoine au sens large à travers ses missions de prévention, de secours et d'assurance. Aussi, il nous est paru naturel et important de soutenir la Vaudoise et tous les efforts entrepris par la Confrérie pour donner vie à cette magnifique et emblématique embarcation. La convivialité et l'accueil de la Confrérie ont évidemment aussi contribué à opter pour ce soutien !

Equipage:

Les cambusiers: travailleurs de l'ombre

« Une fois n'est pas coutume » rendons hommage à nos cambusiers qui oeuvrent, tout au long de la saison et même au-delà, pour préparer repas et agapes, tant au Cabanon que sur la Vaudoise avec un talent et une diversité digne de bien des restaurants. Et ils ne sont pas nécessairement des professionnels de la cuisine, mais des bénévoles dont les compétences n'ont d'égal que leur envie de faire plaisir. Merci.



Cambusier ou Quartier-Maître assure la maintenance des vivres, de l'eau, du bois à brûler et autres réserves est assurée par le cambusier.

Il accommode les vivres frais, salés ou séchés et fabrique les tonneaux pour les stocker. Il organise des battues afin de liquider les rats à bord. Il informe le commandement lors de pénuries



Procédure particulière pour adhérer comme équipier:

Formulaire d'adhésion Equipier QR code

Durant l'année d'engagement, le candidat équipier acquiert la qualité d'**aspirant équipier**, devient membre de l'équipage sans toutefois acquérir le statut de membre de la Confrérie.

La demande d'adhésion est transmise au Bosco qui est le premier répondant, convoquant les nouveaux aspirants et établissant le programme de formation.

A la fin de la saison, l'aspirant équipier peut confirmer son intention de devenir équipier à sa convenance ou peut renoncer à devenir équipier.

Sa demande d'adhésion, confirmée, est alors présentée au Conseil de la Confrérie par le Bosco.

L'acceptation des demandes d'adhésion par le Conseil entérine le statut définitif de Confrère-Equipier.

Il est alors présenté lors de l'Assemblée générale de la Confrérie qui suit.

Pour plus d'info, téléchargez le dépliant "**Devenez équipier sur la Vaudoise**" sur www.lavaudoise.com.



A bord de la Vaudoise...

Mercredi 25 juin 2025

La sortie des partenaires



La tradition et la bienséance veulent que la Confrérie invite ses partenaires et donateurs à une sortie sur la Vaudoise. Cette invitation a été faite pour le mercredi 25 juin dernier aux dix-huit généreuses entreprises, dont deux représentants étaient conviés à une croisière dînatoire sur le Léman. Ce fut une nouvelle fois une réussite et une belle majorité des partenaires étaient représentées à bord et entourées de la quasi-totalité des membres du Conseil de la Confrérie, ainsi que du Consul des Pays de l'Est. Un généreux cocktail avait été préparé et servi par l'hôtel Royal-Savoy, au demeurant l'un des partenaires donateurs.

Les entreprises qui étaient représentées à bord: La Vaudoise Assurances, l'UBS, INOVIL SA, Hôtel Royal Savoy, André Prahin AP Consulting, le restaurant le White Horse, les Frères Dubois, viticulteurs/encaveurs et DHR Immobilier.



Le Grand Patron souhaite la bienvenue à nos partenaires invités



Ci-dessus à g. André Prahin, doyen de nos donateurs et Unal Aslan, donateur et propriétaire du Bar Pub le White Horse à Ouchy.

La Syndic partage ses impressions avec partenaires et donateurs



Nos partenaires



UBS

SIL



CGN

Nos donateurs



Automne/Hiver 2014-2015

Il y a 10 ans, la restauration de la Vaudoise



Un travail minutieux entièrement manuel réalisé par les charpentiers navals du Guip de Brest.



Après plus de trente ans de bons et loyaux services, notre Vaudoise avait un sérieux besoin de restauration. C'était il y a 10 ans exactement. Sous l'imposante tente de 40m sur 25, il avait été fait appel aux professionnels de la restauration de bateaux en bois venu de Bretagne, le Chantier naval du Guip, qui ont établi leurs quartiers d'octobre à mai. Non seulement les hommes, mais les machines-outils sont venus de Brest à Lausanne. La transhumance des savoir-faire !

On a tout inspecté, tout contrôlé, tout réparé, tout restauré, de la quille à la charpente. On a soigné les varangues en acacia. On a décelé quelques traces de pourriture sur l'étrave, nous obligeant à réparer cette partie hors budget. Il a fallu rendre le bois malléable par l'étuvage - du mélèze de la vallée du Trient en Valais - afin qu'il épouse la forme de la coque.

Outre l'équipe du Guip, les Pirates ont également mis la main à la pâte, responsables des travaux liés à la mâture, à la barre, au gouvernail, au beaupré et des travaux de peinture.

La Confrérie s'est attelée à couvrir un budget hors normes de quelque CHF 1'600'000.-. Objectif réussi.

Des montants aussi importants, la Confrérie ne peut les récolter et les investir qu'une fois par génération. Ainsi a-t-il été créé un « Fonds de réserve de la Barque » alimenté au fil des années et qui devrait être suffisant pour la prochaine restauration, d'ici une trentaine d'années...!



AVLL - Association des Voiles Latines Lacustres:

Les voiles latines en route pour l'Unesco

Un héritage maritime lémanique

Introduites au XII^e siècle, les voiles latines ont d'abord servi à la marine militaire avant d'équiper les bateaux civils dès le XVII^e siècle.

La Belle Époque a vu leur apogée, avec une utilisation intensive pour le transport de matériaux et le tourisme.

Après leur disparition progressive à partir de la Première Guerre mondiale, un regain d'intérêt est né, notamment grâce à des passionnés et des associations.

Un patrimoine vivant

Deux associations vaudoises, une genevoise, une valaisanne et une française, regroupent près de 1500 membres et 290 bateliers qui maintiennent vivante la tradition de la voile latine.

Ces associations organisent des sorties, des régates et participent à des événements festifs pour faire revivre les gestes et l'esprit de la navigation à voile latine.

Patrimoine immatériel, l'art de la navigation à voiles latines est en passe d'être reconnue au patrimoine mondial immatériel de l'UNESCO, signe de son importance culturelle.

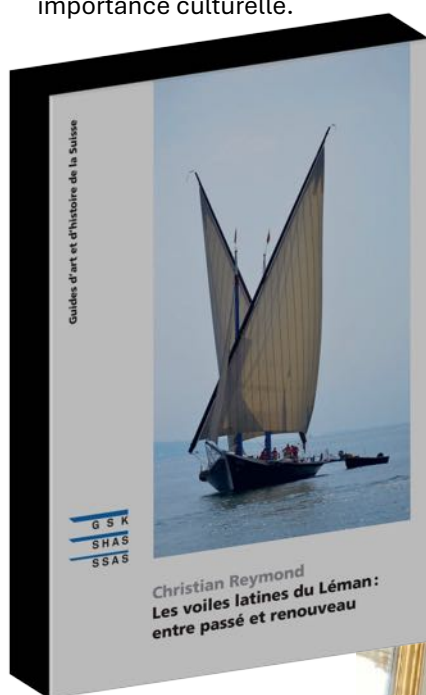
Un avenir prometteur

Les associations œuvrent pour la sauvegarde et la préservation des barques et la transmission du savoir-faire nécessaire à leur navigation.

Elles valorisent la voile latine comme étant un élément clé du patrimoine du Léman, un lien entre les rives et un symbole de l'histoire du lac.

Elles participent pleinement au projet de la candidature à l'UNESCO qui témoigne de l'importance accordée à ce patrimoine et de la volonté de le préserver pour les générations futures.

Dans ce cadre l'AVLL, la faîtière des associations lémaniques et du lac d'Annecy a édité un Guide qui est présenté ci-dessous et publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS.



Présentation du Guide

Les voiles latines du Léman: entre passé et renouveau

Auteur: Christian Reymond

Nombre de pages: 48 Illustrations: 59

Parution: 1er mai 2025

Editeur: Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS

En vente auprès de l'AVLL et des associations des barques

info@avll.ch

Mme Isabelle Roland, Directrice de l'ouvrage, a rencontré l'Amiral Gouraud, Président de l'Association des Amis du Musée National de la Marine, et un exemplaire du guide lui a été remis au cours d'une conférence de presse donnée à Paris.



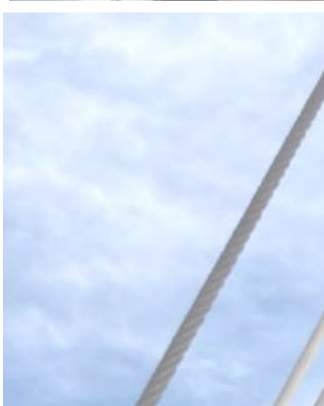
Nouvelles du Bord :

l'Office fédéral de la Culture en navigation



Ce fut une belle balade lacustre, à bord de la Vaudoise avec les invités du jour, une poignée de collaborateurs de l'OFC sous la conduite de Julien Vuilleumier.

L'invitation faite à l'OFC marquait le dépôt du dossier de candidature de l'«art de la navigation à voile latine et al terzo» à la liste des biens culturels immatériels de l'UNESCO. (voir p 14)
Une première expérience sous voiles latines pour toutes et tous les participant-es.



*Julien Vuilleumier,
collaborateur
scientifique à l'Office
fédéral de la culture et
coauteur de la
candidature à l'Unesco.*



Ils étaient entourés par les représentants de l'AVLL, Eric Teyssieres, responsable du groupe de projet UNESCO, de Christian Reymond, trésorier et spécialiste du patrimoine lacustre et Roland Grunder, président de l'AVLL.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



Info barque:

Carénage: pas toujours simple

Le carénage est une opération de révision et d'entretien périodique de la coque d'un bateau en vue de lui redonner ses qualités nautiques.

C'est une opération qui consiste à nettoyer, inspecter, réparer et protéger la partie immergée de la coque d'un bateau (la carène). Cela permet de maintenir les performances du bateau, d'améliorer sa vitesse et d'éviter les problèmes liés à l'accumulation de salissures, de coquillages ou de dépôts.

C'est une opération importante pour la longévité du bateau, sa sécurité et ses performances nautiques.

Le carénage de la VAUDOISE est une obligation légale à réaliser tous les quatre ans pour assurer la pérennité de son autorisation de naviguer en tant que bateau de transport professionnel de personnes.

La VAUDOISE a donc subi son carénage du 6 au 13 juin 2025. Elle a pu le réaliser sur la dock flottant de la CGN en compagnie de la NEPTUNE, condition imposée par la CGN d'opérer le travail sur les deux barques simultanément afin de minimiser le temps d'occupation du dock. En terme de résultats objectifs, le carénage et l'analyse de la coque et de tous les éléments soumis à inspection

par les services compétents, ont montré l'excellent état de notre Barque. Elle a satisfait à tous les critères d'inspection qui ont suivi le carénage, réalisé par les bénévoles de l'équipe d'entretien de la Confrérie sous l'experte conduite de notre Préfet maritime.

Le carénage de la NEPTUNE s'est bien déroulé, nous rapporte Yann Minder, patron de la Neptune et responsable des travaux. Le carénage, comme celui de la VAUDOISE, a même pu être terminé avant la délai fixé au vendredi 13 juin. Le fait d'avoir correctement préparé la mise en cale sèche par les équipes et la CGN et d'avoir des équipes suffisantes n'était pas étranger à cette réussite.

Pour le reste, nous avons donc pu préparer les surfaces des oeuvres-vives et des oeuvres-mortes pour pouvoir repeindre en respectant les temps de séchage adéquat entre les couches.

Lors de notre inspection de coque (rapport que nous devons soumettre à l'OCV de Genève), il s'est avéré que nous avions 3 petits points de pourriture. Nous avons donc pu réparer ces 3 zones avant la remise à l'eau.



Un carénage réussi avec l'arrivée sur le dock flottant de la CGN de la Neptune et de la Vaudoise avec une mise au sec sur le dock flottant accomplie en une heure de moins que précédemment.

*Carénage en duo...
la Vaudoise et la Neptune
sur le même dock*



L'équipe d'entretien bénévole

Sécurité:

Démonstration du canot de sauvetage



Tous les passagers de la Vaudoise se sont posés la question, à savoir que renferment donc les tonneaux blancs disposés à l'arrière sur le pont ? Ce sont, ni plus ni moins, les canots de sauvetage à déploiement automatique.

En mai dernier, la Commission de navigation avait organisé un entraînement avec test de gonflage d'un des canots de sauvetage.

Exercice pleinement réussi permettant de conclure à une parfaite sécurité de tous les passagers et équipages à bord de la Vaudoise dans toutes circonstances.



Vous souhaitez en savoir plus sur le déroulement de l'opération de sauvetage, visualisez la vidéo en scannant le QR code ci-dessous.



Confréries des Pirates amies : La Noble Confrérie des Pirates du Bief

C'était un jeudi 20 janvier 1977 qu'une soixantaine de flibustiers, arborant le pavillon noir, propriétaires de bateaux à voile, à moteur et à rames amarés au port du Bief à la Venoge, prenaient d'assaut l'hostellerie du bourg de Préverenges. Il s'y déroula l'assemblée constitutive de la nouvelle Confrérie des Pirates du Bief.

Ses buts entérinés sont l'amitié, la fraternisation et l'entraide à résoudre les problèmes communs liés au lac, au sauvetage et à la gestion du port du Bief.

La Confrérie des Pirates du Bief ne se dote pas de statuts, mais d'un Code d'Honneur. Les Pirates du Bief sont neutres en matière politique et confessionnelle. Ils s'interdisent de porter atteinte à l'intégrité des autres sociétés constituées. Le pavillon des Pirates est sur fond de sable à la tête d'argent et celui des Corsaires, fond de sable avec barque d'argent (celle de la commune de Préverenges). Les Pirates actifs sont au nombre de treize et sont l'oeuvre vive de la nouvelle

confrérie. Les pirates qui atteignent l'âge de 55 ans deviennent des Forbans, qualifiés de membres honoraires. Les Corsaires sont les propriétaires d'embarcations. Le titre de Commodore est décerné à vie au doyen des Pirates. Il endosse le rôle de juge et n'est pas compté au nombre des treize Pirates. Les Mousques sont les enfants des membres jusqu'à leur 16ème année. La Barre (le Comité, ndlr) est formée de trois membres élus pour une année dirigée par un président ou Patron, remplacé à la fin de l'année en alternance par un Sous-Patron et le Commissaire. La Confrérie se réunit deux fois par année en assemblée d'activité et en assemblée générale.

Quant aux activités, les Pirates du Bief en organisent annuellement trois officielles :

- L'ouverture de saison dans leur repaire au mois de mars
- La sortie lacustre en été qui se fait avec la participation des confrères avec leur bateaux sur le lac
- La sortie terrestre en automne qui peut se faire dans un refuge, un restaurant etc. et souvent avec l'organisation d'une visite ou d'une activité organisée par les confrères désignés.

En outre, ils participent aussi activement chaque année à plusieurs fêtes à Préverenges et ailleurs.



Ohé ! Les Pirates abordent de Bief !

Agenda de la CPO 2025: Quelques dates à retenir !

Samedi/Dimanche 26-2 juillet
47ème Régate des Vieux Bateaux et
Régate du Centenaire AVLL
La Tour-de-Peilz

Samedi 11 octobre
Désarmement de la Vaudoise et risotto
d'automne

Vendredi 7 novembre, 18h30
Soirée « duo » au Château de Glérolles (lire p. 25)



Réception des nouveaux Confrères et Equipiers

Quinze nouveaux Confrères Pirates et futurs Equipiers ont pu être enregistrés durant l'année 2024 et le début de 2025. Un beau succès pour assurer la relève à la Confrérie. Ils ont été intronisés lors de l'Assemblée générale de mars 2025 et pour la majorité des futurs équipiers, ont déjà fait leur baptême à bord de la Vaudoise.

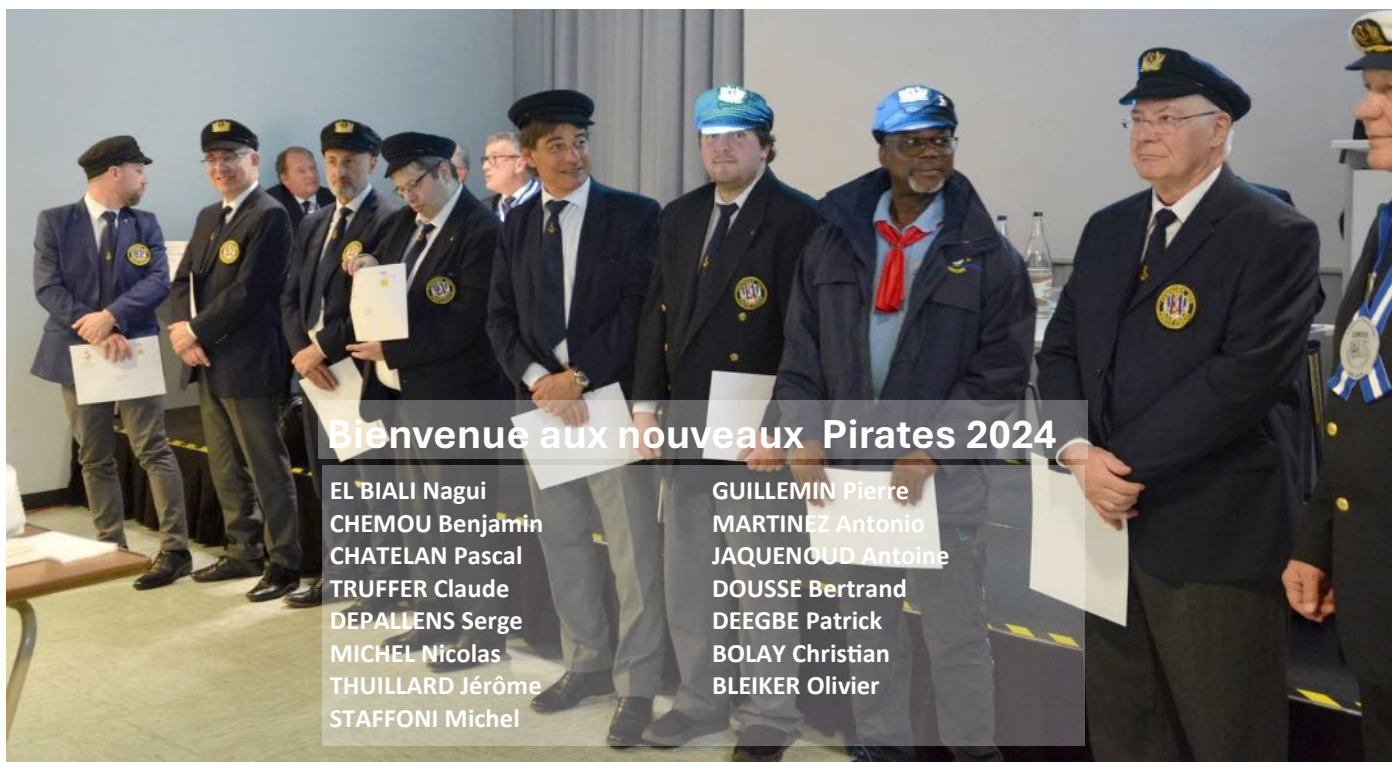


Le 17 juin dernier, ils étaient conviés par le Conseil, en compagnie de leur parrains respectifs, à une petite réception dans les locaux de la Nana, au cours de laquelle ils ont été informés sur les diverses coutumes et habitudes qui les attendent au sein de la Confrérie. Plusieurs membres du Conseil ont animé cette rencontre, notamment le Grand Patron, le Syndic, le Grand Patron Adjoint et le Préfet maritime.



Malheureusement le temps des vacances et les obligations professionnelles ont empêché plusieurs nouveaux Confrères de participer à cette rencontre empreinte de convivialité.

Ci-dessous, les huit nouveaux Confrères présents ont reçu leur diplôme lors de l'Assemblée générale de mars dernier.



Bienvenue aux nouveaux Pirates 2024

EL BIALI Nagui
CHEMOU Benjamin
CHATELAN Pascal
TRUFFER Claude
DEPALLENS Serge
MICHEL Nicolas
THUILLARD Jérôme
STAFFONI Michel

GUILLEMIN Pierre
MARTINEZ Antonio
JAQUENAUD Antoine
DOUSSE Bertrand
DEEGBE Patrick
BOLAY Christian
BLEIKER Olivier

Être Confrère et Pirate d'Ouchy?

Il y a plusieurs raisons pour lesquelles on veut devenir membre de la Confrérie des Pirates d'Ouchy:

Appartenance à une communauté:

Rejoindre la Confrérie permet de faire partie d'un groupe de personnes partageant les mêmes intérêts, la passion ou les valeurs. Cela crée un sentiment d'appartenance et de camaraderie.

Enrichissement personnel:

La Confrérie offre des opportunités de rencontres, de partage, d'échanges de connaissances et des activités, source d'enrichissement et de développement personnel.

Engagement social:

La Confrérie a également une dimension sociale et phil-anthropique. Elle s'engage dans des actions de préservation du patrimoine et des traditions, notamment lacustres, par ses objectifs et buts pour son Vaisseau Amiral: la Vaudoise. Devenir Confrère permet donc de s'impliquer activement dans ces actions sociales et bénévoles.

Tradition et héritage:

La Confrérie des Pirates d'Ouchy a une longue histoire porteuse de traditions et d'un héritage culturel. Rejoindre la Confrérie permet de perpétuer ces traditions et de participer à la préservation d'un patrimoine culturel.

En résumé, devenir Confrère au sein de la Confrérie des Pirates d'Ouchy peut offrir de nombreux avantages, tant sur le plan personnel que professionnel et social. Cela permet de faire partie d'une communauté, de s'enrichir intellectuellement, de développer son réseau, de s'engager socialement et de perpétuer des traditions. Et pour celui qui souhaite s'impliquer plus concrètement encore, il peut postuler comme équipier membre du personnel naviguant sur la Vaudoise.

**La Vaudoise,
Monument historique vaudois,
Brick à voiles latines classées au
Patrimoine culturel immatériel Suisse.**



Pour adhérer à la CPO

Adhésion à la CPO



Le Mot du Syndic

Christophe ANDREAE

On peut dire que l'événement le plus marquant de ce début d'année aura été notre Branle-bas avec deux hôtes d'exception, le Conseiller fédéral Guy Parmelin et le nouveau retraité du CIO, le président Thomas Bach.

Au niveau de la Commune, la remise des souscriptions des vins oscherins, en avril, a été un succès notamment grâce à une très belle météo. Sur demande de nombreux confrères, nous organiserons, au début 2026, une dégustation des vins des frères Dubois à Cully.

Vous trouverez aussi dans cette édition les nouveautés liées au passeport oscherin avec un nouveau tampon pour obtenir votre exonération fiscale. Il vous suffira de venir lors des prochaines manifestations ou lors d'une visite au stamm avec votre passeport et le nouveau tampon y sera apposé par le Syndic ou par le Garde des Sceaux. Le bureau des passeports oscherins à l'Atelier Typo de la Cité en tient un à votre disposition.

Dans cette édition, nous vous rappelons également en page 25 notre soirée de novembre à Glérolles, soirée ouverte aux Confrères et en couple.

En ma qualité de Syndic comblé, depuis la Maison de Commune ayant pignon sur la principale avenue d'Ouchy, je remercie nos défenseurs, amis, Consuls et Ambassadeurs, je pense à nos vignes généreuses et à notre marine fière qui continue à voguer et faire la fierté de notre Confrérie.

Vive la Confrérie, vive la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy !
Que l'automne 2025 soit lumineux, arrosé de Chasselas oscherin, sous la protection commune d'EOLE, de BACCHUS et de NEPTUNE !

Christophe ANDREAE
Fier Syndic de cette magnifique Commune Libre et Indépendante d'Ouchy

Bourgeoisie d'Ouchy: nouvelle présidence



C'est en 1991, à l'instigation de Jean-Pierre Guignard, Syndic d'alors, que fut fondée l'Abbaye des Bourgeois d'Ouchy. Elle visait à remercier les membres actifs et méritants des sociétés oscherines en leur décernant la Bourgeoisie de la Commune libre et indépendante d'Ouchy. Et c'est finalement le 20 février 2007, que les Bourgeoises et les Bourgeois se réunissaient en Assemblée constituante pour fonder la très noble Bourgeoisie d'Ouchy avec à sa tête et élu ce jour-là le très honorable Pirate de la Confrérie, Giorgio Christinat.



Alors que le titre de Bourgeoise ou de Bourgeois d'Ouchy était décerné depuis 1991 déjà, ce n'est que début 2007, à l'initiative de trois bourgeois d'Ouchy, MM. Fabien Loi Zedda (le Syndic d'alors), Roger Zünd et Maurice Dorier que l'Assemblée de la Bourgeoisie d'Ouchy a été constituée par les 36 Bourgeoises et Bourgeois présents. Depuis, la "Bourgeoisie" contribue à resserrer les liens entre les membres des sociétés oscherines, avec un certain succès d'ailleurs, et accueille chaque année une dizaine de nouveaux membres.

L'Assemblée générale suivie de la traditionnelle raclette est un moment de ralliement apprécié et le prétexte à partager un moment d'amitié à Ouchy. Un grand merci à Liliane [éd. Piguët] qui assure avec efficacité le secrétariat de la Bourgeoisie et à mes amis et membres du comité. Leur dynamisme permet à la Bourgeoise de maintenir son cap et d'accueillir chaque année de nouveaux membres. **Longue vie à notre Bourgeoisie d'Ouchy !**

Présidence: La main passe !

Après les deux présidences successives de Giorgio Christinat et Maurice Dorier, l'Assemblée générale 2025 a désigné, à l'unanimité, son nouveau président en la personne de Christophe Andreae.

L'Assemblée générale

Réservée aux membres, l'Assemblée générale de la Bourgeoisie d'Ouchy se tient chaque début d'année, l'occasion pour ses Bourgeoises et Bourgeois de se rencontrer, d'apprécier les dernières informations et actions de leur comité, et de partager la traditionnelle raclette préparée et servie par les Cambusiers de la Vaudoise.

Remise des Bourgeoisies

Évènement sympathique et ouvert au public, la remise des dipômes de la Bourgeoisie des mains du Syndic de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy accueille une fois l'an les nouveaux Bourgeoises et Bourgeois. Sur inscription préalable, les participants à cet évènement peuvent ensuite prendre part au banquet organisé par le comité.

La « cuvée 2025 »

Les Bourgeoises et les Bourgeois sont proposés par les sociétés oscherines.

Remise des bourgeoisies d'Ouchy 2025

Samedi 5 juillet, 18h30 sous le couvert à bateaux de la SNO

Nom	Prénom	Société	Surnom
BERSET	Jean-Claude	CPO	G8
BERSETH	Jean-Christophe	MYCL	Caïpi'taine
CAVEGN	André	Sauvetage	L'informaticien
CHAPALAY	Laurence	UNV	L'écrivaine
HAUSER	Sabine	CLIO	Apnea
METTHEY	Geneviève	Sauvetage	La Sirène
MEYSTRE	Claude-André	CPO	Keke
ROUILLER	Pascale	PPO	Pascalou
RYSER	Danielle	NANA	La Capitaine
SAVOY	Valérie	CVL	La régatense

Les news de la Commune d'Ouchy



Elle a été la secrétaire personnelle du Président du CIO Thomas Bach et « facilitatrice » des relations avec la CPO, Mme Marianna HUGO DRAKOPOULOU a reçu le passeport oscherin des mains du Syndic Christophe Andreae.



Notre Confrère Pirate Franco Gagliardi et son fils ont reçu leur passeport oscherin à la Maison de Commune des mains de notre Syndic.

A vos passeports !

La Commune Libre d'Ouchy vient d'émettre un nouveau tampon qui fera bien dans vos passeports... pour obtenir votre exonération fiscale ! Il est à disposition auprès du Syndic, du Garde des Sceaux et du bureau des passeports de Nicolas Regamey.

La Commune Libre et Indépendante d'Ouchy c'est...

Une Maison de Commune
 Une Vigne et un vignoble
 Un Stamm sous la haute responsabilité de Pierre Mermod
 Des oriflammes qui flottent fièrement à Ouchy
 Deux Ambassadeurs (Olivier Français et Pascal Broulis)
 Deux Consuls (à l'Est Alain Barraud à l'Ouest François Debluë)
 Un représentant à Montmartre : Jean-Pierre Petit
 Un Chef Caviste : Michel Dumusc
 Un Garde des Sceaux : André Bobba
 Un Gonfalon : Michel Genier
 Un responsable du bureau des passeports : Nicolas Regamey
 Trois Syndics Honoraires : Jean-Pierre Guignard, Fabien Loi-Zedda, Claude Richard



L'agenda de la Commune au second semestre 2025

- ⇒ L'attaque de l'Hôtel de Ville (en attente d'une date du bureau du Grand Conseil)
- ⇒ Le vendredi 3 octobre dès 11H30, la petite vendange de la Grande Vigne d'Ouchy dans les jardins de l'IMD.
- ⇒ La soirée des Confrères et leurs épouses, concubines, amis-es le vendredi 7 novembre, dès 18H30, au Château de Glérolles (voir p. 25)
- ⇒ Le mercredi 10 décembre, dès 18H00 au club house de la SNO, vous aurez l'occasion de trinquer autour d'un verre d'oscherin blanc en l'honneur de notre Commune Libre et Indépendante.
- ⇒ Le mercredi 17 décembre, dès 17H00 le Noël des enfants organisé par la Bourgeoisie d'Ouchy et les sociétés oscherines.

Nouvelle manifestation de la CPO/CLIO
Soirée « duo » au Château de Glérolles
Vendredi 7 novembre, 18h30

Une soirée
qui rassemble!



Soirée avec nos épouses/concubines/compagnes au Château de Glérolles

Apéritif offert par le Château de Glérolles

Dès 19H30 **Repas du terroir avec les vins oscherins**

Entrée Terrine vaudoise, salade variée

Plat principal Fondue vigneronne

Dessert Tarte à la raisinée

Places limitées à max 88 personnes (11 tables)

Prix par personne, sans boisson 70.-

En rouge, Cuvée du Syndic 50.-

En blanc, l'Oscherin blanc 45.-

Minérales et cafés offerts

Animation

En avant première, présentation du nouveau film de promotion de notre Barque, et animations piratesques.

Réservations

Pour faciliter l'organisation, un chef de table prend la responsabilité de réserver et gérer sa table et ses convives ; évidemment, le chef de table peut accueillir des confrères seuls tant qu'il remplit sa table.

Disponibilités

A ce jour, il reste 8 tables de 6 personnes.

Pour réserver au plus vite Christophe Andreae, syndic@lavaudoise.com

Partenaires et donateurs de la Vaudoise et de la Confrérie

Notre objectif est de créer une relation gagnant-gagnant entre les entreprises et notre association.

Notre partenariat sera l'opportunité de communiquer différemment auprès de la population romande (voir de Suisse) grâce aux retombées médiatiques, à la communication et à la diffusion de nos activités...

Le dynamisme de la Confrérie des Pirates d'Ouchy, de la Commune Libre et Indépendante d'Ouchy qui lui est liée et toutes nos actions et activités sur et autour de la Vaudoise offrent l'opportunité aux entreprises partenaires de positionner leur image dans un contexte valorisant au sein de la population.

Grâce à ces outils vous pouvez...

- **promouvoir votre entreprise par une visibilité médiatique accrue;**
- **mettre en place des communications ciblées;**
- **optimiser votre visibilité et une image dynamique d'une entreprise positionnée dans une perspective culturelle de soutien au patrimoine de la région;**
- **mobiliser et choyer vos clients;**
- **vous associer avec d'autres partenaires dont la synergie peut être valorisée.**



Nos partenaires



UBS

SiL
SÉRIEUX INOUEVEUX LAUSANNE



CGN 

*La Vaudoise, une image forte
dans l'imaginaire collectif*

Nos donateurs



Comptez sur nous. Aujourd'hui plus que jamais.

Une banque à l'image de la Suisse

© UBS 2024. Tous droits réservés.



ubs.com/comme-la-suisse

*La Vaudoise,
un lac,
un patrimoine,
une passion.*



CONFRÉRIE
DES PIRATES D'OUCHY



 **vaudoise**

 **UBS**